



Claude Muller

Université Bordeaux Montaigne
France

 <https://orcid.org/0000-0002-7355-1765>

Les pronoms démonstratifs neutres du français devant les subordonnées de type relatif

French neutral demonstrative pronouns before relative-type subordinate clauses

Abstract

This work deals with the construction of relatives and cleft clauses that follow a demonstrative pronoun in French. It examines their mode of acquisition of meaning and reference, either by referential increase obtained by predicative interactions and lexical meaning, or by the process of focusing on a referent in the situation or context. We show that the original pronoun *ce* is no longer demonstrative in all these structures, and how the various demonstratives are used in actual French in those contexts.

Keywords

Demonstrative, relative, cleft, focusing

1. Introduction

J'ai rencontré Gaston Gross, il y a environ 47 ans, dans le laboratoire de Paris-7, le LADL, chez Maurice Gross, notre commun directeur de thèse. Ce fut une longue amitié, ponctuée de rendez-vous de travail, jurys divers à Paris comme à Bordeaux, chez lui ou chez moi, et dans divers colloques un peu partout. Gaston avait l'amitié franche et joviale, on pouvait compter sur lui. Je le croyais, à tort hélas, lui, ce solide lorrain, d'une longévité à toute épreuve. C'est un plaisir et un honneur pour moi

de lui rendre hommage en dédiant ce texte à sa mémoire. Il n'y est pas cité : nos travaux parcouraient des domaines différents, Gaston a laissé sa marque en lexicologie, et tout particulièrement par l'introduction de la sémantique dans l'étude des classes lexicales, alors que mes recherches m'ont plutôt orienté vers la syntaxe, et la sémantique de la syntaxe. Nous nous entendions fort bien, parce qu'au-delà de nos centres d'intérêt, notre vision de ce que doit être la recherche en linguistique était proche : Gaston a toujours cherché à répondre à une question théorique par un examen humble, minutieux et sans esbroufe des données linguistiques.

2. Les pronoms neutres démonstratifs : *ce* et les autres

Ce travail fait suite à une série d'articles¹ examinant la syntaxe et la sémantique des pronoms démonstratifs neutres du français : *ce*, *ça*, *ceci*, *cela*, dans leurs emplois devant des subordonnées. Les démonstratifs neutres sont quatre pronoms *ce*, *ceci*, *cela*, *ça*, formes dénués de sens lexical propre (sauf le trait « non humain »²), de genre ou de nombre (masculin singulier par défaut). Leur interprétation exige des informations soit de situation, soit de contexte. Ces informations sont de deux types : d'une part, de contenu sémantique nominal, d'autre part, relatives à leur détermination. Le contenu sémantique nominal de ces pronoms est celui d'un « non nommé » (Maillard, 1974), ou d'un objet perçu non répertorié par le lexique, « non classifié » (Kleiber, 1984), le trait non humain étant le seul élément de sens à peu près établi³ ; ce contenu sémantique peut être explicité par le contexte ou la situation extralinguistique. La détermination, elle, fait problème, puisque le pronom neutre (nom vague plutôt que pronom) se présente sans aucun déterminant morphologique, et on notera aussi qu'il ne s'agit pas dans cette série de ce que Corblin (1990) a nommé des « déterminants sans nom » : morphèmes à nom amovible, comme *beaucoup* / *beaucoup de gens*, *certains* / *certains enfants*. Si déterminant il y a, ce devrait être *ce* qu'on trouve aussi dans les noms, et qui entre en composition avec *lui* / *elle* dans *celui*, *celle*. Comme il n'y a pas de noyau nominal morphologique dans nos pronoms neutres, ce qui

¹ Muller 2018, 2020, 2023.

² Le trait « humain » s'inscrit déjà dans une catégorie, les personnes ; en l'absence de toute classification, un « objet » perçu l'est comme « chose » avant d'être catégorisé, cf. Kleiber (1998a : 105), à propos de *ça*.

³ Même s'il y a une exception de taille, la reprise d'un nom par *ce* sujet du verbe *être*, applicable aux humains : *Jean-Paul, c'était quelqu'un de bien*.

distingue par exemple *cela* de *celui-là*, il faut admettre que le *ce* dans les pronoms neutres est bien à distinguer du *ce* déterminant⁴.

On a naturellement tendance à interpréter ces pronoms comme des démonstratifs sémantiques. Les groupes nominaux démonstratifs, introduits par le déterminant *ce*, sont bien connus, et bien que faisant partie au sens large des définis, ils s'en distinguent par diverses propriétés, dont la principale est l'invite par un énonciateur à chercher dans le contexte ou la situation, à portée de perception, un référent adéquat, ce que Corblin (1987b : 242) décrit comme l'identification du référent « par proximité » ; suivant Kleiber (1984), les têtes de groupes nominaux démonstratif appartiennent aux « symboles indexicaux [...] (ayant) « un sens fonctionnel de désignation ». L'identification de leur référent ne se fait pas par le contenu sémantique de leur groupe nominal, qui intervient secondairement comme élément attributif aidant à la reconnaissance, mais selon un processus « instructionnel » dans le contexte énonciatif (Kleiber, 1998a : 105). Dans le cas des pronoms neutres, le contenu sémantique du groupe nominal étant à peu près vide, c'est donc surtout ce processus instructionnel qui permet la compréhension du sens en contexte. On admettra l'hypothèse de Kleiber (1998b : 221) à propos de *ça* : les démonstratifs neutres (exception faite de certains emplois de *ce* comme on le verra) sont *token-réflexifs*, associant au sens référentiel initial vide, comme signalé ci-dessus, mais enrichi par les interactions actanciennes, un sens instructionnel attaché à leur emploi. Celui-ci, selon Diessel (2014 : 122) consiste à attirer l'attention du locuteur sur un référent accessible en partant de la perspective fixée par le locuteur : référent de situation (exophorique), ou bien textuel, en amont (anaphorique) ou en aval (cataphorique) ; c'est cette opération énonciative (pilotée par un énonciateur, réel ou fictif selon le genre de l'énoncé), qu'on nommera pour faire court « monstration » dans la suite de ce travail. Il y a un trait quasiment universel des démonstratifs, qui est lié à ce sens instructionnel piloté par le locuteur, et lié à l'espace d'accessibilité du référent, c'est l'opposition, qu'on retrouve en français avec *cela* / *ceci*, porteurs de suffixes de localisation, entre un démonstratif proximal (*ceci*) et un démonstratif distal (*cela*) comme le montre entre autres Cornish 2017. En outre *cela*, plus fréquent que *ceci*, est la forme non marquée de cette opposition, et *ça* est la forme usuelle dans le registre familier, des formes suffixées *ceci* ou *cela* mais il a acquis des contextes propres⁵.

⁴ L'opposition est soulignée dans Corblin (1987a : 88) qui oppose *Je prendrai celle-ci, de chemise* à **Je prendrai ceci de chemise* ; les pronoms neutres sont des noms « indistincts », des formes « saturées », inaptes à la reprise pronominale de noms coréférents.

⁵ On n'emploie pas *cela* devant les impersonnels familiers *ça caille, ça pue* dans lesquels le démonstratif n'a pas de référent précis ; inversement, *cela* reste possible devant verbe *être* : *Cela est intéressant* mais **Ça est intéressant*.

Dans cet ensemble, le pronom *ce*, sans suffixe de localisation, fait figure d'élément hétérogène, morphologiquement basique, syntaxiquement contraint, mais historiquement premier⁶ : *ce* n'est guère utilisable comme élément isolé, au contraire des trois autres formes, mais il bénéficie paradoxalement d'une distribution bien plus vaste⁷. De fait, comme on le verra sur les contextes de nominal précédant une subordonnée, il est souvent impossible de le remplacer par un autre démonstratif. Est-il démonstratif au sens qu'on vient de définir ? On se rappellera que *ce* a bien dans certains contextes une interprétation de démonstratif, par exemple dans les reprises de contenu propositionnel avec *et ce*, *sur ce*, *ce faisant*, mais il ne s'agit pas d'un introducteur de subordonnée ; par exemple avec l'expression figée *ce faisant* :

- (1) *Alors on le voit tendre la main, dénouer un ruban entortillé et, ce faisant, converser avec l'enfant d'un air très naturel.* (A. M. Garat, *Chambre noire*, 1990)⁸

Le *ce* en (1), proclitique sur le participe présent, équivaut au démonstratif à valeur anaphorique *cela* postposé ou à un groupe nominal démonstratif équivalent, *en faisant cette chose*. L'intérêt de (1) est aussi de montrer l'une des fonctions principales de ces pronoms : on peut les utiliser comme support d'un contenu propositionnel, par nature sans lexicalisation propre. Ici, c'est la phrase qui précède *ce*, référent par anaphore.

Dans les relatives, et dans une construction proche, les clivées, l'utilisation d'un de ces pronoms neutres comme antécédent du pronom relatif, donc comme support référentiel de la position vide dans la subordonnée, permet de donner, par relation cataphorique tenant au matériel lexical, un peu de substance sémantique au pronom neutre, de façon souvent marginale :

- (2) *Je vois ce que tu vois*

⁶ Les quatre formes dans leur aspect actuel sont d'apparition presque contemporaine, dans le courant du 12^e siècle, mais *ce* provient d'une réduction phonique d'une forme plus ancienne de type *ço*, alors que *ceci/ cela* sont suffixées sur *ce* et que *ça* semble être la réduction de *cela* peut être contaminée par le locatif ancien *çà* qui subsiste dans la locution *çà et là*. La forme d'origine est donc bien *ce*.

⁷ Introducteur de complétive, cf. Muller (2023), d'interrogative indirecte, d'exclamative. On se limitera ici aux relatives et aux clivées.

⁸ Les exemples ponctués et datés proviennent pour la plupart du corpus « contemporain » de la base Frantext (textes postérieurs à 1979).

permet ainsi de supposer que *ce* représente une chose vue aussi bien par le locuteur que son interlocuteur ; mais on n'en sait guère plus ; s'y ajoutent selon les contextes, des renvois au véritable contenu, par exemple :

- (3) *Je photographie tout ce que je n'avais pas pu la fois précédente et repars. Du moins, c'est ce que je crois. L'antivol de mon vélo refuse de s'ouvrir.* (P. Artières, *Vie et mort de Paul Geny*, 2013)

Dans cette scène, *ce que je crois* renvoie par anaphore à (*je*) *repars*. Le groupe nominal (antécédent plus relative) est suffisant pour permettre ce genre de mise en relation textuelle. Or, il apparaît que les formes diverses des pronoms ne sont pas toutes également utilisables ; que se passe-t-il si *ça*, *cela*, *ceci* est utilisé à la place de *ce* ? En l'occurrence, *c'est ça que je crois* n'est guère différent en acceptabilité, peut-être légèrement bizarre. Pour l'exemple (2) :

- (2') ? *Je vois cela que tu vois*

est plus étrange, sans être inacceptable ; mais pourquoi plus étrange ? Si on prend :

- (4) *Nous sommes tous des poissons morts, voilà ce que je crois, moi.* (E. Krecké, *Syncope, roman*, 2012)

Il est cette fois exclu de dire :

- (4') **Voilà ça que je crois, moi*

C'est ce genre de bizarreries, ou de franches inacceptabilités, qu'on se propose d'examiner, dans relatives et clivées⁹, caractérisées également par un élément vide dans la position argumentale de la subordonnée. On peut déjà pressentir que les différences les plus nettes sont entre *ce* et les autres formes, parce que ce qui distingue *ça* de *cela*, c'est sans doute surtout son caractère plus familier, et parce que l'opposition entre *ceci* et *cela*, entre une localisation proche, une forme de grossissement, et au contraire une vision plus détachée ou plus globale, reste assez secondaire. On peut se douter que le phénomène de la « monstration », typique des démonstratifs, doit jouer un rôle, pas seulement pour les relations phoriques,

⁹ On trouve notamment *ce que* dans des interrogatives indirectes et des exclamatives, constructions qu'on n'examinera pas ici ; le *ce* n'y est pas concurrencé par les autres formes, ce qui va dans le sens d'un statut catégoriel différent de celui des démonstratifs.

mais aussi du fait de la concurrence entre deux fonctionnements sémantiques sur lesquels on devra se pencher pour comprendre l'utilisation des formes, l'enrichissement sémantique par les contenus croisés du pronom et des propositions où il figure directement ou par lien structural, et la démarche instructionnelle propre aux démonstratifs. C'est donc ce qui différencie *ce* des autres démonstratifs qui sera l'enjeu essentiel. On examinera successivement les relatives, et les phrases à pronom neutre introduites par *c'est*, relatives ou clivées.

3. Les pronoms neutres dans les relatives

3.1. Les emplois définis distingués des emplois démonstratifs

Dans Muller (2020), j'avais remarqué que le *ce* antécédent des relatives ne se comporte pas comme un démonstratif sémantique¹⁰. Le pronom n'est pas séparable par une pause de la relative, qui est obligatoirement restrictive; l'interprétation du contenu est strictement le sens compositionnel, donc référentiel, de la relative associée – avec cette différence, par rapport à la complétive¹¹, que l'enrichissement cataphorique dû à la relative est moindre puisque la relation entre *ce* et le contenu de la subordonnée n'est pas appositive, mais est le produit de l'information obtenue par identité de référence de l'antécédent à la position argumentale dans la relative :

(5) *Donne-moi ce que tu tiens*

En (5), le sens construit pour *ce* est ainsi celui de *x*, dans *tu tiens x*, donc « chose tenue par toi ». La relative restrictive donne à *ce* un sens défini non démonstratif, *la chose que tu tiens*. Il n'y a donc pas ce qu'on trouve normalement dans le démonstratif, le processus de « monstration » pour enrichir cette interprétation. Dans ces contextes, le remplacement de *ce* par un démonstratif est assez bizarre :

¹⁰ Cette hypothèse est par ailleurs confortée par celle, analogue, proposée par Hirschbühler et Labelle (1990) à propos de *celui* devant les relatives, dont il est un antécédent non séparable, qui se comporte selon eux comme un pronom défini.

¹¹ Dans la complétive (cf. Muller, 2023), *ce* ne figure qu'après préposition, mais il est le support cataphorique exact du contenu propositionnel de la subordonnée: *Je ne suis pas mort en fait: je mange, je bois; mais je suis mort en ce que mon œuvre est terminée...* (Beauvoir, *La cérémonie des adieux*, 1981).

(5') ??*Donne-moi ceci que tu tiens*

Ce qu'on peut comprendre par un effet de saturation concurrentielle : le démonstratif *ceci* est suffisant pour la communication, de même que la relative restrictive le serait. Il faut tout de même préciser que l'apport sémantique du démonstratif suppose une forme de proximité entre l'objet désigné et le locuteur, alors que la relative décrit cet objet comme « tenu » par l'interlocuteur. Ce sont des informations qui diffèrent, tant par leur contenu que par la manière dont elles sont communiquées. Ainsi, avec un autre énoncé, mais respectant le même état physique des interactions entre objet et protagonistes, *ceci* serait plus justifié et plus adéquat que *ce* :

(6) *Rends-moi ceci qui m'appartient*

En effet, *ceci* est le terme le plus approprié¹² pour désigner un objet particulier, localisé, à la fois possédé par l'interlocuteur et proche du locuteur. Surtout, seul le démonstratif sémantique est pleinement interprétable : *ce* en (6) ne bornerait pas dans l'espace le ou les objets visés, et prendrait une valeur trop générale. L'opposition entre *ce* et *ceci* tient ici au caractère démonstratif, « cette chose-ci », du pronom, alors que *ce* n'est qu'un nominal rendu défini par sa relation à la relative restrictive qu'il introduit, dépourvu du pouvoir de « monstration ».

Ces exemples montrent l'opposition entre *ce* et un démonstratif sémantique à contenu exophorique. Qu'en est-il lorsque la phrase est construite sur des relations textuelles, ou endophoriques ? Deux exemples, l'un réel, l'autre construit, vont nous permettre de le préciser :

(7) *Je me souviens, en riant maintenant, de ceci que je me répétais tout le temps : Mon Dieu, si cette femme était jolie, j'aurais vraiment tout pour moi.* (M. Havet, *Journal*, 2005)

(8) *Il m'a dit ceci que je n'oublierai jamais : sois un homme !*

Dans les deux cas, la relative est restrictive, mais comme généralement, peu informative ; le véritable contenu, visé par la « monstration » du pronom, est la phrase qui vient ensuite, en relation de cataphore. Précisons le point suivant : si on remplace *ceci* par *ce*, le résultat obtenu n'est pas nécessairement inacceptable¹³ ;

¹² Le *ça* est évidemment possible en registre courant.

¹³ Elle gagnerait en (7) à être bornée dans le temps : *...de ce que je me répétais tout le temps pendant cette période...* Et la relation cataphorique est moins impérieuse qu'avec *ceci* : le complément d'information sur le sens de *ce* n'est pas requis.

avec (7), la relative *ce que je me répétais tout le temps* peut, même si *ce* n'y est pas vu comme démonstratif – *la chose que* plutôt que *cette chose* –, être cataphorique, cette relation étant accessible aux groupes nominaux définis dans certaines conditions, notamment suivis de relatives restrictives (Kęsik, 1989 : 120).

En (8), la relative contribue au sens référentiel : « chose que je n'oublierai jamais », mais le démonstratif (non seulement morphologique, mais sémantique) *ceci* impose en plus la construction d'un sens déictique, qui oriente ici sous forme cataphorique vers la phrase impérative qui suit, sans laquelle il faudrait supposer un référent non contextuel, par exemple la désignation d'un texte écrit. Dans l'un ou l'autre cas, *ce* est impossible cette fois :

(8') **Il m'a dit ce que je n'oublierai jamais : sois un homme !*

Sans la phrase impérative, (8') serait également inacceptable ; et la présence de cette adjonction ne suffit pas à la rendre possible. Comment l'expliquer ? Et d'où vient la différence entre (7) et (8) ? On peut s'en tenir à l'opposition entre *ce* nominal défini et *ceci* nominal démonstratif pour le comprendre. Si on suppose que *ce* n'est plus démonstratif dans cette position en français actuel, il n'est pas non plus indéfini (si c'était le cas, la phrase (8') serait acceptable avec le sens *il m'a dit une chose que je n'oublierai jamais*). Il est donc défini, et sa définitude tient à la relative restrictive. Le contenu lexical de la phrase ne permet pas d'obtenir ce sens, avec l'unicité qui s'y attache :

(8'') **Il m'a dit la chose que je n'oublierai jamais*

Cela ne tient pas à l'impossibilité d'avoir une fonction cataphorique pour *ce que*+relative, comme on l'a signalé, mais à l'absence d'unicité définie. Rappelons que le problème ne se pose pas avec un groupe nominal démonstratif, *cette chose que je n'oublierai jamais* : l'unicité tient alors à la monstration, c'est le pointage démonstratif qui la constitue.

Un autre exemple, cette fois avec une variation possible entre *ce* et *ceci* :

(9) *Le Père Noël m'a apporté ceci que j'espérais depuis toujours : un train électrique.*

(9') *Le Père Noël m'a apporté ce que j'espérais depuis toujours : un train électrique.*

Les exemples vus plus haut présentent un pronom intégré dans sa proposition, avec le sens défini « la chose » pour *ce*, et le sens démonstratif « cette chose »

pour les autres formes. Pourquoi (9') est-il possible alors que (8') est exclu ? On a supposé que *ceci* mobilise deux méthodes d'appropriation du sens, alors que *ce*, défini non démonstratif, est limité à son apport lexical, le contenu de la relative. On notera que (9) n'est interprétable, comme attendu, que si la continuation avec le nom est présente, ou si la situation donne la perception du sens de *ceci* ; pour (9'), la première partie de l'énoncé suffit, même si le sens exact de *ce* reste non élucidable. La phrase est acceptable, avec ou sans sa deuxième partie. En effet, la définitude exige une condition, qui est ici réalisée, celle de l'unicité du référent, et le contexte de (9) permet cette interprétation :

(9'') *Le Père Noël m'a apporté la chose que j'espérais depuis toujours*

La différence entre *ce*, nominal défini malgré sa morphologie, et *ceci*, démonstratif est donc d'une part que *ce* est interprétable sans obligation d'une indication de contenu par anaphore ou cataphore, mais avec toute l'extension permise par le contenu lexical de la relative, si bien que la définitude doit s'associer à l'unicité ensembliste, alors que *ceci* exige une interprétation possible, contextuelle ou de situation, mais sans contrainte de l'unicité éventuelle qu'imposerait la relative, puisque l'unicité résulte de la monstration.

On peut encore montrer cette différence en examinant (10) :

(10) *Il m'a légué tout ce qu'il possédait*

Si *ce* était démonstratif, ou remplacé par *ceci*, le groupe nominal signifierait *toutes ces choses* avec une limite spatiale à l'interprétation, celle des objets visibles, montrés par le locuteur ; mais dans (10), le sens est bien « toutes les choses qu'il possédait », dans un sens juridique, au-delà du perceptible.

On peut aussi tirer parti d'une opposition remarquée depuis longtemps entre groupes nominaux définis et démonstratifs pour montrer que *ce qu-* n'est pas démonstratif : les groupes nominaux définis précédés de *tous* et suivis d'un syntagme verbal négatif voient le quantifieur dans le sujet affecté par la négation alors que ce n'est pas le cas avec un groupe nominal démonstratif (avec un contenu lexical analogue, cette propriété étant susceptible de varier selon ce contenu) :

(11) *Tous les enfants n'aiment pas les épinards*

(11') *Tous ces enfants n'aiment pas les épinards*

On interprétera (11') de préférence comme une négation totale sans effet particulier sur le sujet (*aucun de ces enfants n'aime les épinards*) et (11) comme une

négation portant sur *tous* (*pas tous les enfants*). Avec la relative *tout ce que*, l'interprétation est celle des définis, comme en témoigne l'interprétation univoque du proverbe :

(12) *Tout ce qui brille n'est pas or = Ce n'est pas tout ce qui brille qui est de l'or*

A comparer à (12') qui a le sens attendu avec les démonstratifs

(12') *Tout ceci qui brille n'est pas de l'or*

Pour les constructions à pronom relatif visible, du fait de la présence de prépositions, on utilise aussi *ce* comme support nominal permettant la complémentation de celles-ci, un peu comme dans les complétives, et obligatoirement¹⁴ en cas de prépositions différentes. Le *ce* qui tire sa signification du croisement des déterminations des prédications principale et subordonnée est également un défini (ci-dessous, il équivaut à *la chose*) sans la nécessité ou la possibilité d'une démarche de monstration, et sans remplacement par un autre pronom neutre :

(13) *...personne à Saïda n'avait la moindre idée de ce à quoi pouvait bien ressembler la vraie griffe de Jean-Paul Gaultier...* (C. Bentz, *Oublier les fleurs sauvages*, 2021)

Il en irait différemment si la phrase était segmentée :

(13') *Personne (...) n'avait la moindre idée de ça, à quoi pouvait bien ressembler le griffe de J.P. Gaultier*

Cette possible réinterprétation comme démonstratif du terme qui articule la subordonnée quand il y a rupture et apposition détachée de celle-ci pourrait illustrer le processus d'évolution probable qu'a connu le démonstratif *ce* vers un pronom défini. Il est lié à sa cliticisation, cette modification syntaxique s'associant à un changement sémantique. On peut comprendre ainsi ce changement : la cliticisation de *ce* antécédent, jointe à l'impossibilité de rendre l'indéfini saillant par accentuation, impose comme seule voie à l'interprétation sémantique de *ce* l'association lexicale du contenu de *ce* avec une relative restrictive. Il n'y a plus dès lors de voie « instructionnelle », liée à la monstration, qui puisse sub-

¹⁴ On a le choix avec la même préposition : *Il s'est assis sur quoi tu t'es assis* ou *il s'est assis sur ce sur quoi tu t'es assis* (la seconde version est plus fréquente).

sister. Cela n'exclut pas que l'ensemble *ce qu-* + relative entretienne des relations anaphoriques ou cataphoriques avec le contexte : ces relations sont alors du type de celles possibles pour les groupes nominaux définis à antécédent et relative, et pas celles limitées au seul pronom. Cette réduction du sens de *ce* est rendue possible par l'existence des autres pronoms démonstratifs, qui gardent leur suffixe localisant, *-ci* et *-la*, ou pour *ça* une autonomie forte de mot isolé, non cliticisable.

Pour la vaste gamme d'emplois de *ce* dans les relatives, on peut se reporter à Muller (2020). Outre les contenus propositionnels, le sens de *ce* se colore de diverses interprétations selon les contextes, quantité, partie, fragment d'objet ou nuance de propriété, collection d'objets ou d'individus, objets approximatifs et sans nom répertorié, comme en (14) :

- (14) *Je me demandais où elle dénichait des étrangetés pareilles, [...] des filles montées sur des échasses pas croyables qui riaient pour n'importe quoi en secouant ce qui leur tenait lieu de chevelure.* (A. Gavalda, *je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, 1999)

3.2. Les pronoms démonstratifs autres que *ce* dans les relatives de type déterminatif

Il y a une particularité, observée depuis longtemps, souvent signalée (Gary-Prieur, 1998 : 45) : les relatives à antécédent démonstratif ne sont pas corrélées à celui-ci de la même façon que dans les constructions à antécédent défini, sans être pourtant facultatives ou appositives. La relative peut y être indispensable pour la compréhension exacte du groupe nominal, comme le sont les relatives déterminatives des définis, mais s'y ajoute le démonstratif et sa propre voie de repérage du référent, la démarche de « monstration », par renvoi soit à la situation, soit au contexte ; s'y ajoutent, aussi, pour les groupes nominaux à déterminant démonstratif (mais peut-être pas pour les pronoms, comme on le verra plus loin), les emplois à déterminant démonstratif et relative épinglant un objet mémoriel supposé commun aux interlocuteurs (Kleiber, 2004a, 2004b) :

- (15) *Tu te souviens de ce prof qui ne donnait que des bonnes notes ?* (Kleiber, 2004b : 232)

Nous reviendrons plus loin sur la possibilité pour un pronom démonstratif de figurer en antécédent dans un énoncé du type de (15).

Le cas le plus courant d'utilisation d'un pronom démonstratif est la combinaison de la double démarche signalée plus haut, l'accroissement du sens référentiel par la relative, et l'établissement, piloté par le locuteur, d'une relation soit à la situation, soit au contexte antérieur ou postérieur, distincte de la relative :

- (16) *Tout ceci que je te raconte, je ne l'ai raconté à personne.* (A. Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)
- (17) *Un homme tout vêtu de blanc [...] regarda son croquis [...]. « Vous vous interrompez trop souvent, jeune homme. Je comprends que vous vouliez vérifier si cela que vous avez tracé est vrai, mais pour que votre peinture vive [...] il faut que vous n'interrompiez pas votre souffle. Vous devez vous laisser guider par l'unique trait du pinceau ».* (A. Jenni, *ibid.*)

En (16), *ceci* renvoie aux pages qui précèdent ; la relative permet de mieux cerner le sens du groupe nominal, *ce que je te raconte*, à quoi s'ajoute avec *ceci* l'immédiateté de la présence, juste auparavant, de ces choses racontées. En (17), *cela* a une fonction identique : à la fois tête de la relative *ce que vous avez tracé*, et forme longue de pronom qui renvoie cette fois à la situation concrète décrite dans le récit, au dessin tracé. Dans les deux cas, le *ce* aurait suffi, mais le démonstratif sémantique permet de dissocier l'antécédence de la relative, la partie lexicale du sens, de l'indication déictique qui trouve son aboutissement dans le contexte.

Il arrive que la forme suffixée du démonstratif soit la seule possible, sans possibilité d'emploi de *ce*, et c'est toujours pour les raisons signalées en 3.1. *supra* : l'interprétation définie est incompatible avec le contexte :

- (18) *Mais je suis venu à l'émission de Pierre Sipriot parler de mon livre [...]. Aussi bien ai-je dû me convaincre que c'est moi qui ai écrit cela que je reconnais, où je me reconnais si peu.* (C. Mauriac, *Signes, rencontres et rendez-vous*, 1983)

Le démonstratif renvoie aux pages écrites par le romancier Claude Mauriac, qui est aussi le locuteur : la phrase *c'est moi qui ai écrit ce que je reconnais* n'aurait aucun sens dans ce contexte ; l'interprétation par monstration (figurée ici) est indispensable à la compréhension : *ces pages (de mon livre) que je reconnais*.

On a relevé cependant, en explorant les corpus d'exemples réels, de nombreux cas dans lesquels le démonstratif est employé sans utilité communicative, et pour lesquels on peut s'interroger :

- (19) *Olivier s'était senti un peu jaloux de ne pas partager cela que Samuel portait en lui et, par réciprocité, il avait évoqué la vie de son village aux confins de l'Auvergne.* (R. Sabatier, *Les fillettes chantantes*, 1980)
- (20) *L'effet qu'elle [la photographie] produit sur moi n'est pas de restituer ce qui est aboli (par le temps, la distance), mais d'attester que cela que je vois, a bien été.* (R. Barthes, *La chambre claire*, 1980)

L'emploi de *ce* en (19) et (20) aurait été parfaitement normal, en lieu et place de *cela*. La relative, *cela que Samuel portait en lui*, figure dans le discours intérieur d'Olivier, rapporté en (19), et *cela* évoque à la fois, pour Olivier, l'altérité malgré sa proximité du monde intérieur de Samuel : effet de style donc ; il en va de même en (20) : *ce que je vois* est neutre ; *cela que je vois* y ajoute un effet de proximité, de réalité saillante, pour l'auteur de l'essai. Mais contrairement aux exemples (16) à (18), on ne trouve pas de justification précise dans le texte à une démarche « instructionnelle » distincte : les deux procédés de construction du sens convergent vers la relative. On a trouvé de nombreux exemples de ce type dans les textes littéraires récents, peut-être un effet de mode. D'autre part, cette innovation est peut-être d'ordre historique : les relatives en *ce* pourraient suivre la voie évolutive des complétives en *ce* (Muller, 2023), qui consiste à renforcer un démonstratif démonétisé, devenu simplement défini, par une forme suffixée qui reste, elle, sémantiquement démonstrative. Bien évidemment, les deux explications sont compatibles l'une avec l'autre.

Des raisons structurelles peuvent nécessiter l'emploi des formes suffixées. Ainsi, la complémentation du pronom neutre par un adjectif, entre antécédent et relative, interdit ci-dessous l'emploi de *ce* : *...*ce de très urgent que le malade attendait* :

- (21) *Il [le pharmacien de garde de nuit] lisait les ordonnances avec soin, il vérifiait plusieurs fois, [...], il jugeait l'allure de son client ; puis il partait dans l'arrière-boutique aux étagères et rapportait ceci de très urgent que le malade attendait en se balançant d'une jambe sur l'autre...* (A. Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)

Cependant ici aussi, il y a mise en saillance avec le démonstratif, le terme proximal, le plus marqué, une manière ici d'adopter le regard du malade et de signifier son impatience. Aucun démonstratif ne serait stylistiquement neutre dans ce contexte, et on pourrait hésiter entre « la chose très urgente » et un indéfini, « quelque chose de très urgent ». En (21) se lit la recherche par l'auteur d'une mise en scène énonciative de ses personnages.

De telles constructions ne sont pas généralisables avec toutes les formes : *ça*, peut-être parce que relevant d'un registre plus familier, semble échapper à ce réemploi de démonstratifs focalisables devant les relatives, du moins dans celles qui ne suivent pas le verbe *être* (on les examinera plus loin)¹⁵. Les exemples construits sont peu acceptables, et, ce qui intrigue, nettement moins que les groupes nominaux démonstratifs correspondants :

(22) **Tu as appris ça qui est arrivé à Paul ?*

(22') *Tu as appris cette histoire qui est arrivée à Paul ?*

Dans ce cas c'est *ce* qui est le pronom naturellement usité :

(22'') *Tu as appris ce qui est arrivé à Paul ?*

Mais c'est avec un sens défini, et non démonstratif.

On peut reconnaître dans *cette histoire* en (22') ce que Kleiber (2004a) nomme un groupe nominal « démonstratif cataphorique spécifique », qui figure normalement devant une relative restrictive, et Kleiber décrit cette construction comme l'appariement à l'antécédent démonstratif d'une information (celle détaillée dans la relative) présentée comme probablement déjà connue de l'interlocuteur, simplement « rafraîchie », réactivée, ce qui autorise le démonstratif (cf. *supra*, exemple (15)). Il me semble qu'il existe une condition structurale à cet appariement : l'existence d'une base nominale permettant l'enrichissement référentiel du groupe nominal démonstratif. Le « *ça* », dénué de tout contenu sémantique nominal hors de sa signification vague de « chose », et surtout utilisé le plus souvent en référence à du réel immédiat, pourrait sinon bloquer, en tout cas rendre difficilement acceptable, un tel processus d'accrétion du sens lexical par adjonction d'une relative, tel qu'il apparaît dans les groupes nominaux à déterminant démonstratif. L'explication de la difficulté de telles constructions pourrait tenir, d'une part à l'absence de contenu lexical propre dans le démonstratif, rendant difficile le lien avec le contenu lexical de la relative, d'autre part à l'appétence particulière de *ça* pour les référents de situation, rendant sa saisie communicative largement indépendante d'une relative. C'est dans ces contextes de renvoi à de l'extralinguistique qu'on peut trouver des exemples nettement plus acceptables de cette construction, qui n'a plus rien d'un rappel mémoriel :

¹⁵ Sur 200 occurrences de *ça que* examinées dans les corpus « contemporain » de Frantext, 185 relèvent de clivées.

(23) *Pierre a rapporté ça qui est tombé de ta poche*

(24) *Je vous rends ça qui vous revient de droit*

L'utilisation « mémorielle » du démonstratif en (25) ci-dessous, sur le modèle de (15) (Kleiber, 2004b), semble impossible avec *ça*, alors qu'elle le pose aucun problème avec *ce* (sans surprise : ce renvoi mémoriel est également possible avec un nominal défini suivi d'une relative) ; l'utilisation de *ça* est exclue :

(25) *Tu te souviens de cet incident qui nous a tellement effrayés, quand on a fait l'ascension du pic du Glacier blanc ?*

(25') *Tu te souviens de ce (*ça) qui nous a tellement effrayés, quand on a fait l'ascension du pic du Glacier blanc ?*

Pourquoi le pronom *ça* ne fonctionne pas du tout dans ce contexte ? Il se pourrait que l'immédiateté de la référence de *ça* ne permette pas le grand écart temporel entre le présent et le souvenir passé évoqué dans la relative ; et le lien entre *ça* et la relative est différent, en termes de cohésion, de celui qui existe dans un groupe nominal à déterminant démonstratif.

3.3. Le cas des relatives apposées reprises de contenu propositionnel

Les reprises de contenu propositionnel utilisent naturellement les pronoms neutres de façon libre :

(26) *Prends le raccourci, ça/cela nous fera gagner du temps ; ...ce sera préférable*

(27) *...je ravitaillais les bonnes personnes. Et ce, depuis assez longtemps pour que mon appartenance au bon côté ne puisse être mise en doute. (A. Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)*

En (26), *ce* est exclu devant *fera* parce que ce pronom ne peut être sujet d'un verbe autre que *être* ; mais en (27), il est démonstratif sémantiquement, et pourrait alterner avec *ceci* ou *cela*, *ça*.

Pendant, il existe un type particulier de relative à reprise de contenu propositionnel, dans laquelle le démonstratif suivi de la relative restrictive forme une prédication apposée complète, sans autre lien de subordination. Dans ce cas, *ce* est le seul pronom neutre possible :

- (28) *Il travaille de mieux en mieux, ce (*ceci/cela/ça) qui étonne tous ses professeurs*

Il est impossible en (28) de remplacer *ce* par un autre pronom neutre, ce qu'on peut expliquer (Muller, 2018) en supposant que *ce*, contrairement aux autres pronoms neutres, non seulement n'est pas démonstratif dans ce contexte, mais équivaut à un nom sans détermination, à un nominal nu, avec le sens approximatif de *chose*. Cette construction, très courante, permet d'associer à un contenu propositionnel généralement antérieur celui de la relative restrictive qui est ici une prédication nouvelle, cette relative ayant dans ses arguments un élément coréférent. La relation de coréférence entre *ce* et le contenu propositionnel antérieur est possible du fait de la vacuité sémantique du démonstratif, et n'a pas besoin du support d'un déterminant quel qu'il soit. Il se trouve que *ce* est la seule forme morphologiquement démonstrative qui ait cette faculté de jouer le rôle d'un nom nu.

La même explication peut être proposée pour une construction morphologiquement proche, celle des relatives indépendantes, utilisées comme titres de livre ou de film, ou de morceau de musique :

- (29) *Ce que je crois* (livre, Jacqueline de Romilly)
 (30) *Ce dont rêvent les filles* (titre français du film de Dennie Gordon, *Reluctant debutante*, 2003)
 (31) *Ce que raconte le vent d'Ouest* (Debussy, prélude)

Le *ce* renvoie à un contenu dont le lecteur, spectateur ou auditeur pourra prendre connaissance ; la seule indication qui permette de s'en faire une idée est la relative restrictive qui suit le pronom, et ici aussi, le référent n'est pas démonstratif, c'est le contenu seul qui importe : *choses que je crois* par exemple, et c'est la fonction de support référentiel du nom nu qui est mise en œuvre. Il ne serait pas impossible ici d'avoir, avec le nom *chose*, l'article défini, mais le mode énonciatif, le titre, neutralise l'opposition entre nom nu et nom défini. Il est aisé de vérifier que dans ces emplois, les autres pronoms neutres sont tout à fait inacceptables.

4. Les constructions *c'est ce, ça, cela, ceci qu-*

Il faut examiner à part ces constructions, qui mêlent clivées et relatives de type présentatif ou explicatif. On y observe, pour les démonstratifs pleins, *cela, ceci,*

ça beaucoup plus d'occurrences que dans les relatives ; et *ce* y est également très présent.

4.1. Distinguer relatives et clivées

Auparavant, nous devons distinguer les véritables relatives et les clivées. Les clivées utilisent le verbe *être* après démonstratif (au présent, *c'est*) introduisant un terme focalisé, suivi d'une structure subordonnée défective dont le terme vide, thématique, coréférent au focus ; l'articulation subordonnante varie selon les cas, une conjonction¹⁶ lorsque le focus est un équivalent d'adverbe :

(32) *C'est en forgeant qu'on devient forgeron*

ou le type relatif, notamment avec un terme vide correspondant au sujet :

(33) *C'est ce livre qui raconte l'histoire*

La subordonnée peut présenter des variations de construction¹⁷ lorsqu'il y a une préposition, soit associée au focus, soit restée dans la subordonnée :

(34a) *C'était d'un cancer de la prostate que souffrait Mitterrand*

(34b) *C'était un cancer de la prostate dont souffrait Mitterrand*

ou encore figurant dans les deux composantes :

(34c) *C'était d'un cancer de la prostate dont souffrait Mitterrand*

Enfin, la clivée peut être vue comme un cas d'extraposition, le sujet *c'* étant coréférent au contenu thématique de la subordonnée, ce qui autorise parfois une équivalence étroite avec la pseudo-clivée :

¹⁶ Si on admet, comme je le fais, les explications de type génératif pour cet ensemble, la différence est estompée en construction non propositionnelle par des conjonctions à fonction de support pronominal relatif, notamment *qui* sujet et *que* non-sujet des clivées ; dans les deux types, la position argumentale du correspondant d'un pronom relatif est vide et co-indiciée avec un antécédent.

¹⁷ Toutes ne sont pas également utilisables ; la forme la plus courante place la préposition dans la principale ; toutes restent bien attestées en français actuel.

(35) *Ce dont souffrait Mitterrand, c'était (d')un cancer de la prostate*

Il y a eu de nombreuses discussions sur les clivées, notamment sur leur rôle fonctionnel, leur syntaxe, leur histoire et leur structure sémantique¹⁸. Il est certain que d'autres constructions existent, avec la même forme *c'est X que P*, qui ne sont pas des clivées, mais des relatives. Sémantiquement, la clivée est une construction phrastique complexe visant à focaliser un argument quelconque d'une structure prédicative simple, en l'isolant comme complément de *c'est*, et en faisant suivre ce segment de la subordonnée constituée de ce qui reste de la structure prédicative. La jonction sous forme de relative à pronom exprimé ne se réalise que lorsque cet argument s'y prête. Surtout, la relative, si elle existe, ne peut servir de justification à l'emploi du défini devant l'antécédent, puisque celui-ci, tel quel, est par ailleurs argument de la phrase simple correspondante. Par exemple :

(36) *C'est la personne qui est venue tout à l'heure*

est très probablement¹⁹ une relative « présentative », parce que la base prédicative de la clivée devrait être *La personne est venue tout à l'heure*, avec le défini devant « personne », non justifié par la relative, ce qui n'est pas plausible avec ce nom. Si, comme dans de nombreuses clivées, il y avait un présupposé sur « une personne est venue tout à l'heure », le groupe nominal sujet de la clivée serait démonstratif :

(36') *C'est cette personne qui est venue tout à l'heure*
= *C'est cette personne, la personne qui est venue tout à l'heure*

Il est donc beaucoup plus facile de trouver des clivées à focus défini avec des groupes nominaux comme les noms propres ou les démonstratifs, qui n'ont pas besoin d'une expansion relative pour leur assurer la définitude.

A côté des relatives « présentatives », structure binaire dans laquelle le sujet dans *c'est* est anaphorique ou exophorique, il existe des constructions focalisées, structures ternaires n'ayant pas toutes les propriétés des clivées, comme ce jeu de scène, après un brouhaha de voix, dans *Cyrano* :

(37) *Jodelet, qui a regardé :*
– *C'est Montfleury qu'on hue !* (Rostand, *Cyrano de Bergerac*, I, 4)

¹⁸ Cf. par exemple Muller (2003).

¹⁹ L'acceptabilité pour une clivée serait bonne avec *C'est le chien qui fait du bruit*, parce que le chien sera défini par familiarité, ce qui ne convient pas avec un nom à sens général comme *la personne*.

La phrase ne veut certainement pas dire *celui qu'on hue, c'est Montfleury*; c'est une variante ternaire (à prédication seconde) de « présentative », dans laquelle l'énoncé réfère directement au bruit entendu en coulisse²⁰. Cette construction focalise le nom attribut de *c'est*, et contrairement à la présentative « binaire »²¹, permet les démonstratifs :

(38) *C'est ça qu'on entend ! (Montfleury qui se fait huer)*

mais ne permet pas la diversité de construction caractéristique des clivées :

(37') [le bruit] *C'est Montfleury dont on se moque ! / *C'est de Montfleury qu'on se moque !*

4.2. Distinguer *c'est ce qu-* et *c'est ça qu-*

Le *ce* exige une relative déterminative et, comme on l'a vu, fonctionne comme un défini non démonstratif; on distinguera donc (39) de (40) comme respectivement étant une clivée et une relative :

(39) *C'est ça qui est arrivé à Paul*

(40) *C'est ce qui est arrivé à Paul*

Il est en effet impossible de focaliser *ce*, ou de disloquer la phrase :

(40') **C'est ce, qui est arrivé à Paul*

Un des critères de reconnaissance des clivées est lié à la possibilité de variation de la position ou de la redondance de la préposition associée au focus, comme on l'a signalé *supra*. Ainsi, (41) est une clivée avec redondance de la préposition *de*, présente aussi dans *dont* :

(41) *C'est de ça dont vous voulez me parler ?* (Télévision : Arte, 19.05.2022, *En thérapie*, Claire, 22h45)

²⁰ Ces trois constructions avec *c'est*, présentative, clivée, construction à prédication seconde, sont bien distinguées dans Riegel *et al.* (1994 : 820). Il reste probablement d'autres constructions à singulariser dans cet ensemble.

²¹ Contrairement à *voilà*, qui est typiquement entrée de présentative (cf. 4 *supra*).

L'utilisation de *ce* au lieu de *ça* n'autorise, comme prévu, que la syntaxe des relatives²² :

- (42a) *C'est ce dont vous voulez me parler ?*
 (42b) *??C'est de ce dont vous voulez me parler ?*
 (42c) **C'est de ce que vous voulez me parler ?*

Il s'agit bien ici d'une relative déterminative, donc d'une construction de type présentatif. Le type redondant, (42b), bien que parfois attesté, comme le montre (43), est alors erroné :

- (43) *...le film [Kaamelott] a surpris ses fans, avec notamment une scène : celle du baiser d'Arthur et Guenièvre, à l'initiative du roi de Logres. Était-ce un baiser d'amour ? Ou un signe équivoque du fait qu'Arthur accepte enfin son destin ? C'est de ce dont on va parler aujourd'hui (hitek.fr>cinéma, 20.08.2021)*

Il faudrait²³ supprimer le *de* devant *ce* (relative) ou utiliser *ça* en place de *ce* (clivée).

On ne trouvera donc pas de clivées avec *ce* constituant seul le focus. Avec *c'est ce+Relative*, la structure est celle d'une relative attachée à un défini : *la chose que/dont...* et le sens n'est défini que par cette relation étroite avec la relative. Ceci n'exclut pas une interprétation indexicale, par la situation, ou anaphorique / cataphorique, cette relation étant accessible aux groupes nominaux définis suivis de relatives, comme on l'a déjà dit.

²² L'inacceptabilité de (42b) est moins nette parce que *de* peut se justifier par un contexte extérieur à l'énoncé, « à propos de » par exemple.

²³ On peut trouver des constructions *c'est de ce dont* si le *de* est justifié par ailleurs, comme dans: *Ce dont une chose peut avoir besoin, c'est de ce dont elle provient puisque cette chose est supérieure à elle et meilleure qu'elle.* (S. Roux, *Transcendance et relation, Plotin et l'antinomie du principe*, 2012, cairn-info). Ici, on a affaire à une pseudo-clivée, ce qui explique le *de* devant *ce*, repris de la complémentation d'*avoir besoin*, le *dont* étant le pronom introduisant la relative déterminative.

4.3. Les emplois de *c'est ce qu-*

Le cas le plus fréquemment observé²⁴ est un cas particulier de « présentatives », celui de constructions « explicatives »²⁵, dans lesquelles *c'est ce qu-* est le développement d'une séquence antérieure par anaphore, par exemple :

- (44) *Je vais avoir six ans. Je suis « un homme ». C'est ce que me dit mon père sur le chemin de la « grande école ».* (M. Genevoix, *Trente mille jours*, 1980)
- (45) *N'est pas putain ou tueur qui veut. C'est ce que j'apprendrai avec la pénurie.* (F. D'Eaubonne, *L'indicateur du réseau*, 1980)

La relative est une extension cataphorique de *ce*, mais pour un contenu sémantique marginal (chose, dite, expliquée, apprise) : l'essentiel du contenu, par l'intermédiaire du *ce* sujet, est explicité anaphoriquement. L'explicitation cataphorique est nettement moins fréquente :

- (46) *Je pensais, à sa suite [Max Jacob] – et c'est ce que je voulais illustrer dans le texte qu'il déchira – , qu'on pouvait, presque à l'infini, faire naître de nouvelles images en désorganisant la phrase...* (E. Jabès, *Du désert au livre*, 1980)
- (47) *Pourquoi quelqu'un qui ne fume pas s'amuserait-il à trimballer son cendrier d'un appartement à l'autre ? – Ouais, fait l'Asperge, c'est ce que je dis toujours aux clients : quand on a trop de trucs, on finit par ne plus savoir ce qu'on possède.* (J. L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)

4.4. Les pronoms neutres *ceci, cela*, dans les constructions en *c'est*

Sur corpus, les constructions *cela que* avec le type relatif comportent une majorité de clivées²⁶. Avec *c'est cela qui / que*, la question de pose de savoir si certaines des constructions observées sont des clivées ; on verra que la question est surtout liée à l'interprétation sémantique de ce qu'on appelle une clivée.

²⁴ Frantext, corpus « contemporain » (textes postérieurs à 1979, 300 occurrences *ce que* examinées, parmi lesquelles 13 *c'est ce que* : 11 constructions explicatives anaphoriques, pour 2 cataphoriques.

²⁵ Proches de certaines constructions appelées « identificatives » par Apothéloz (2018 : 33).

²⁶ Dans le corpus « contemporain » de Frantext, 758 résultats *cela que*. Sur les 200 premières occurrences, on compte 11 relatives et 151 clivées.

De nombreuses clivées comportent un focus avec préposition, *c'est pour / comme / après / en / cela que*. Dans toutes ces constructions, *cela* renvoie à du contenu langagier qui précède. Ainsi, en (48), le démonstratif est lié à la subordonnée en tant qu'élément d'un circonstanciel de cause non explicité, cette explicitation étant antérieure :

- (48) *On ne se connaissait pas de tels ennemis. Mais eux nous connaissent. C'est souvent dans ce sens que fonctionne la destruction, à cause de cela que les pauvres sont condamnés à avoir les moins vides...* (G. Bienne, *Le silence de la ferme*, 1986)

La relation est parfois cataphorique :

- (49) *...la diaspora moderne des œuvres, et c'est à cela que je voulais en venir, n'est selon moi que la conséquence de cette insuffisance foncière.* (Y. Bonnefoy, *Un rêve fait à Mantoue*, 1980)

Lorsque le démonstratif est seul en position focalisée, la signification contrastive des clivées est parfois évidente :

- (50) *Dernier carton, j'ouvre. Des lettres de mon oncle, de ma sœur, d'amis, de collègues, envoyées à mes diverses adresses (...). Ce n'est pas cela que je cherche. Je fouille dessous...* (S. Doubrovsky, *Un homme de passage*, 2011)

Le *cela* utilisé se distingue nettement de *ce*, également possible ici, en ce qu'il manifeste l'intention déictique, orientée généralement vers le contexte antérieur, et donc dissociée de la subordonnée : *Ce n'est pas cela, ce que je cherche*. Comme *cela* réfère à un contenu antérieur, et malgré l'absence de toute pause entre le pronom et la subordonnée, la détermination de cet unique terme est double : à la relative déterminative qui suit, comme au contenu anaphorique.

L'addition des deux déterminations n'implique peut-être pas, dans certains cas, une équivalence sémantique avec une pseudo-clivée, qui serait en (51) ci-dessous *ce que je ne comprends pas, c'est cela*, avec thématization de la subordonnée. L'information dans la subordonnée semble aussi nouvelle, comme elle le serait si l'auteur avait écrit *c'est quelque chose que je ne comprends pas*, et la clivée semble se ramener à une façon de focaliser *cela* : *et cela, cette*

*chose, je ne la comprends pas, sans la hiérarchie informative des clivées les plus caractéristiques*²⁷ :

- (51) *Le mystère qui différencie les hommes et fait de l'un d'entre eux un poète, c'est cela que je ne comprends pas, dit-elle.* (M. Havet, *Journal*, 2005)

Certaines clivées pourraient ainsi résulter de la seule mise en relief par focalisation.

Même chose dans (52) : la relative ne semble pas thématique, c'est plutôt le résultat d'un bilan dont le détail figure dans l'énumération reprise anaphoriquement par *cela* :

- (52) ... *cet effort vers un confort de masses, rude et moderne (possibilité d'envoyer des télégrammes, casse-croûte au Foyer du Soldat, tasse de café gratuite à la cantine), c'est tout cela qui donne à l'ensemble un caractère de fête fasciste.* (J. P. Sartre, *Carnets de la drôle de guerre*, 1983)

Il peut arriver, mais ça n'est pas le cas le plus fréquent, que la référence essentielle pour le pronom soit cataphorique, et située au-delà de la subordonnée, comme en (53) :

- (53) *On voyait les uns boire, poser leur verre, avancer leur main pour attraper un gâteau, prendre une bouteille. C'est cela que Vérida aimait : ce moment où les invités s'excitaient les uns les autres...* (J. Duvignaud, *L'or de la République*, 1957)

L'emploi de *ceci* est beaucoup moins répandu dans ces constructions²⁸ avec *être*, et surtout dans des clivées avec préposition ; la « monstration » se répartit entre référence déictique cataphorique, sur le modèle des complétives, et référence à la situation. L'interprétation ne diffère guère des constructions avec *cela* :

- (54) *Elle me dérangeait, certes, mais elle était éblouissante. [...] A l'aise dans ses vêtements d'une qualité discrète, mais ancestrale. C'est ceci qui était*

²⁷ Fait déjà observé par Sandfeld (1977 : 123) à propos de *C'est Sidonie qui va être étonnée*. « Cette phrase nous apprend deux choses : 1. Il y a quelqu'un qui va être étonné et 2. Ce quelqu'un, c'est Sidonie ». Il en donne un exemple avec le démonstratif *ça* : *C'est ça qui va être flatteur pour la maison Desvarenes !* (Sandfeld, 1977, p. 124).

²⁸ Seulement 72 *ceci que* dans le corpus « contemporain » de Frantext. Parmi lesquels seulement 37 constructions de type relatif, dont 6 clivées, et aucune avec seulement *ceci* en focus.

le plus frappant : la tradition qui se manifestait derrière tant d'aisance...
(J. Semprun, *L'écriture ou la vie*, 1994)

ou référence de situation :

(55) *Il prend un crayon, un morceau de papier, une enveloppe, n'importe quoi et il dessine. « C'est ceci que vous voulez ? C'est entendu ». Et il file.* (E. Peisson, *Parti de Liverpool*, 1932)

La référence de *ceci* est plus rarement anaphorique, en particulier quand le contexte permet une sélection vers le dernier contenu support de référence possible, comme en (56) au segment débutant par *Mais* :

(56) *Vieillir, cela n'est rien. Mais cette seconde gâtée, ce calme différé, un peu plus loin encore, c'est ceci qui est fatigant.* (A. de Saint-Exupéry, *Courrier Sud*, 1928)

4.4. *c'est ça qu-*

Les constructions de ce type sont essentiellement²⁹ des clivées, dans lesquelles *ça* n'est pas nécessairement l'antécédent direct de l'élément vide dans la subordonnée. Il existe beaucoup de constructions sur le modèle de *c'est à cause de ça que*, *c'est pour ça que*, *c'est comme ça que*, pour ne citer que les combinaisons les plus fréquentes :

(57) *Ah, c'est un homme comme ça que j'aurais voulu !* (J. Giono, *Olympe*, 1982)

Le pronom est anaphorique, et n'est pas antécédent de la subordonnée : *c'est un homme comme ça, ce que j'aurais voulu*.

En antécédent unique, le sens du pronom est équivalent à *cette chose*, donc à un nom vague à déterminant démonstratif :

(58) *Il n'y avait pas de hiérarchie possible. Et c'est ça que j'ai petit à petit mis au clair pour moi.* (J. P. Sartre, *Entretiens avec J.P. Sartre*, 1981)

²⁹ Sur le corpus Frantext « contemporain » (à partir de 1980), 1114 résultats ; sur les 200 premières occurrences de « ça que », 185 sont des clivées, aucune relative n'y figure.

- (59) *Tu veux que la police me tombe sur le dos ? Hein ? C'est ça que tu veux ?*
(Y. Beauchemin, *le matou*, 1981)

Dans la plupart des constructions, la subordonnée donne au démonstratif une interprétation qui reste périphérique : le contenu sémantique est essentiellement anaphorique en (58), (59). On a évoqué plus haut la diversité sémantique des clivées, qui reste assez peu explorée ; il arrive assez souvent que les clivées soient simplement des moyens de focaliser un argument, sans engager une structure informative à focus nouveau distingué de la subordonnée présupposée. C'est l'interprétation qui se dégage de (58) : la subordonnée est informative : *et ça, je l'ai mis au clair...*

De même :

- (60) *On ne peut pas faire confiance à ces gens. C'est ça que tu ne veux pas comprendre.* (N. Mathieu, *Leurs enfants après eux*, 2018)

La construction n'est pas motivée par un arrière-plan plus ou moins présupposé, et une focalisation qui distingue le bon argument : *c'est cette chose et pas une autre*. Le sens est simplement : *ça, tu ne veux pas le comprendre*. D'ailleurs, le sens de *ça* en (60) ne diffère guère de la construction identique où *ce* serait utilisé, typiquement dans une relative « explicative » :

- (60') *On ne peut pas faire confiance à ces gens, c'est ce que tu ne veux pas comprendre*

L'interprétation anaphorique subsiste. Le sens de *ce* en (60') est cependant tellement vague qu'il semble bien proche d'un indéfini, *c'est quelque chose que, c'est une chose que*, avec la même relation anaphorique.

Sur le plan de la syntaxe, (60) est-il encore une clivée, avec la variété de constructions qui les caractérise ? Il semble possible d'utiliser la mobilité de position d'une préposition avec *ça* (mais pas avec *ce*) :

- (61) *On ne peut pas faire confiance à ces gens, c'est à ça qu'il fallait s'attendre / c'est (à) ça à quoi il fallait s'attendre*
(62) *On ne peut pas faire confiance à ces gens, c'est (de) ça dont j'avais peur / c'est de ça que j'avais peur*
(63) *On ne peut pas faire confiance à ces gens, c'est ce à quoi il fallait s'attendre / *c'est à ce qu'il fallait s'attendre*
(64) *On ne peut pas faire confiance à ces gens, c'est ce dont j'avais peur / * c'est de ce que j'avais peur*

On y verra donc bien des clivées, même si elles semblent assez éloignées de la structure informative en focus et thème subordonné des clivées prototypiques, et fort proches sémantiquement des « présentatives » utilisant *ce*.

Conclusions

On conclura de cet examen que le pronom neutre *ce* devant les relatives est toujours à considérer comme un pronom défini non démonstratif ou un nom nu, selon les contextes ; surtout, un outil à tout faire dans la syntaxe de la subordination : les relatives ayant *ce* pour antécédent sont restrictives, sans interférence déictique, et les constructions avec *c'est ce qu-* sont des relatives et non des clivées. Inversement, les autres pronoms neutres sont bien des démonstratifs, dont on a tenté de détailler le fonctionnement de recteurs de subordonnées qui restent restrictives, en ce qu'elles affectent significativement l'extension du groupe nominal qu'elles construisent, mais qui ne déterminent pas la définitude et l'unicité de cet ensemble, ces propriétés étant affectées par la « monstration » indépendamment du contenu lexical. Le démonstratif antécédent est donc à la fois enrichi sémantiquement par l'expansion que constitue celle-ci, et support d'une relation de désignation par proximité visant le contexte ou la situation, sans concurrence entre les deux modes de construction du sens.

La distribution des constructions nous a permis de percevoir ce qui est peut-être une évolution, l'utilisation surtout littéraire, à des fins expressives, des démonstratifs *ceci* et *cela* en-dehors des relations endophoriques ou de situation dans les relatives, en lieu et place de *ce*. C'est un phénomène analogue à celui que nous avons pu observer sur les complétives à préposition (Muller, 2023). Dans les clivées, il semble qu'on utilise assez souvent un type simplement focalisé de ces constructions, sans hiérarchie informative nette. La répartition des formes est assez conforme à ce qu'on en sait : *ceci* est environ dix fois moins fréquent que *cela* ; *ça* figure surtout dans les usages familiers et ne semble pas s'intégrer aussi facilement que les formes suffixées dans un groupe nominal démonstratif comme antécédent de relative, sauf usages exophoriques. L'opposition entre *ceci* et *cela* est ici assez secondaire³⁰, même si *ceci* est plus fréquent comme support cataphorique. Lorsqu'elle est mise en œuvre, elle privi-

³⁰ Elle est plus marquée dans d'autres contextes, cf. Corblin (1987a : 90), qui attribue le trait « délimité » à *ceci* pour le distinguer de *cela*.

légie *ceci* pour signifier une grande proximité, et comme support de cataphore, semblant confirmer ce que dit Kleiber (2004a : 228–229), sur la nécessité pour la cataphore d'être très proche de son référent, ce qui la distingue nettement de l'anaphore.

Références citées

- Apothéloz, D. (2018). Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives. *Scolia* 32, 13–41.
- Corblin, F. (1987a). *Ceci* et *cela* comme formes à contenu indistinct. *Langue française* 75, 75–93.
- Corblin, F. (1987b). *Indéfini, défini et démonstratif*. Droz.
- Corblin, F. (1990). Les groupes nominaux sans nom du français. Dans G. Kleiber & J. E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines. Recherches Linguistiques* 14 (63–80). Centre syntaxique de l'Université de Metz.
- Cornish, F. (2017). SN démonstratifs et anadeixis : sens « spatial » ou valeurs tributaires d'une stratégie pragmatique potentielle ?. *Journal of French Language Studies* 27, 215–239.
- Diessel, H. (2014). Demonstratives, Frames of Reference, and Semantic Universals of Space. *Language and Linguistics Compass* 8(3), 116–132.
- Gary-Prieur, M.-N. (1998). La dimension cataphorique du démonstratif. Étude de constructions à relative. *Langue française* 120, 44–50.
- Hirschbühler, P. & Labelle, M. (1990). *Celui* comme noyau de syntagme nominal. *Travaux de linguistique* 20, 109–122.
- Kęsik, M. (1989). *La cataphore*. PUF.
- Kleiber, G. (1984). Sur la sémantique des descriptions démonstratives. *Linguisticae Investigationes* 8(1), 63–85.
- Kleiber, G. (1998a). *Des cerisiers, ça fleurit au printemps* : une construction bien énigmatique. Dans E. Werner, R. Liver, Y. Stork & M. Nicklaus (éds), *Et multum et multa* (95–112). Gunter Narr.
- Kleiber, G. (1998b). Au générique : tout ça pour ça. Dans J. Pauchard & J. E. Tyvaert (éds), *La variation (domaine anglais). La généralité* (195–231). Presses Universitaires de Reims.
- Kleiber, G. (2004a). Anticipation, mémoire et démonstratifs cataphoriques. Dans R. Sock & B. Vaxelaire (éds), *L'anticipation à l'horizon du présent* (221–236). Pierre Mardaga.

- Kleiber, G. (2004b) Sémantique, référence et discours : le cas des démonstratifs cataphoriques spécifiques. Dans A. Auchlin *et al.* (éds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet* (231–245). Nota Bene.
- Maillard, M. (1974). Essai de typologie des substituts diaphoriques. *Langue française* 21, 55–71.
- Muller, C. (2003). Naissance et évolution des constructions clivées en « c'est...que... » : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle. Dans P. Blumenthal & J. E. Tyvaert (éds), *La cognition dans le temps* (100–120). Niemeyer.
- Muller, C. (2018). L'emploi de *ce* dans les reprises de contenu propositionnel. *Scolia* 32, 117–138.
- Muller, C. (2020). Le *ce* antécédent des constructions de type relatif : un pronom démonstratif?. *Langue française* 205, 101–119.
- Muller, C. (2023). Les démonstratifs neutres du français en cataphore d'une subordonnée complétive. *Linguisticae Investigationes* 46(1), 18–40.
- Riegel, M., Pellat J. C. & Rioul, R. (2009). Grammaire méthodique du français. PUF.
- Sandfeld, K. (1977(1936)). *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Droz.